



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 7 juin 2016]

Date de la convocation
1 juin 2016
Date d'affichage
1 juin 2016

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 23
Procurations : 5
Votants : 28

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Dominique BOYER, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Martine VIOLETTE, Françoise BONNET, Thierry BODDI, Eric PILUDU, David AMALRIC, Christelle BIROT, Marie-Claire DEGUILHEM, Christian PERO, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Stéphanie NELATON, Chantal TICHIT, Monique GUILLE, Christelle HARDY, Aurélie TREILHOU,

Absents : Philippe PILLEUX, Marie-Christine BOUTONNET, Pierre COURJAULT-RADE, Alain HORTUS, Magali CAMALET

N°091 / 2016

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

Objet de délibération : Tarifs des ALAE municipaux – année scolaire 2016/2017
(Accueils de Loisirs Associés aux Écoles)

PRESENCES REGULIERES (forfaits trimestriels)		QF < 950	951 < QF < 1250	1251 < QF < 1550	QF > 1551
Accueil du matin	pour 1 enfant	15,00 €	20,00 €	25,00 €	30,00 €
	à partir du 2ème enfant	12,00 €	17,00 €	22,00 €	27,00 €
Accueil de l'après - midi	pour 1 enfant	20,00 €	25,00 €	30,00 €	35,00 €
	à partir du 2ème enfant	17,00 €	22,00 €	27,00 €	32,00 €

PRESENCES PONCTUELLES* (forfaits de 1 à 5 séances)		QF < 950	951 < QF < 1250	1251 < QF < 1550	QF > 1551
Accueil du matin et/ou de l'après-midi	pour 1 enfant	5,00 €	5,50 €	6,00 €	6,50 €
	à partir du 2ème enfant	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €

* Si l'enfant fréquente l'ALAE du **matin et/ou de l'après-midi de 1 à 5 fois dans le trimestre**, le forfait à la séance (présences ponctuelles) sera appliqué.

Il est proposé à l'assemblée de valider les tarifs des ALAE municipaux tels que détaillés ci-dessus.

Vote : unanimité

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VALIDE les tarifs des ALAE Municipaux tels que défini ci-dessus

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Patrice GAUSSERAND

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20160607-091-2016-DE
Date de télétransmission : 13/06/2016
Date de réception préfecture : 13/06/2016